

2017 - HORIZON 2030



Projet de

TERRITOIRE



Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes

SOMMAIRE

Editorial	3
Carte d'identité du territoire	4
1 Une volonté commune de faire grandir le territoire	10
1.1 Granville, la Mer, la Terre : un Projet pour écrire une nouvelle page	11
1.2 La concertation autour du Projet de territoire	13
2 Les enjeux du Projet de territoire	14
3 La stratégie de développement	19
3.1 Axe 1 : « Bien vivre entre Terre et Mer »	21
3.1.1 <i>Premier objectif : façonner ensemble un territoire d'avenir</i>	22
3.1.2 <i>Deuxième objectif : développer une offre de services et d'équipements adaptée et accessible à tous</i>	27
3.1.3 <i>Troisième objectif : accompagner la dynamique économique locale</i>	35
3.2 Axe 2 : « Entre Terre et Mer, promouvoir un territoire d'exception »	40
3.2.1 <i>Premier objectif : promouvoir la Destination « Granville Terre & Mer »</i>	41
3.2.2 <i>Deuxième objectif : faire de Granville Terre & Mer le premier territoire nautique de France</i>	45
3.2.3 <i>Troisième objectif : s'engager dans la nouvelle économie</i>	49
4 Une feuille de route évolutive à horizon 2030	52

Création : Service communication GTM / Décembre 2017

Crédits photos : Norbet Delauney, Thomas Jouanneau, Stéphane Chalmeau, Alexandre Lamoureux, Philippe Fauvel, Otagm, CC GTM, ©Pixabay, ©Freepik.

ÉDITORIAL

Les élus de Granville Terre & Mer ont émis la volonté d'engager l'élaboration d'un Projet de territoire. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée dans un cadre ouvert, associant l'ensemble des élus de notre territoire, les acteurs socio-économiques et des habitants soucieux d'apporter leur expérience.

Ce projet exprime la volonté de construire, ensemble, un territoire attrayant, qui séduit de nouveaux habitants et de nouvelles activités, qui protège et valorise la richesse de son environnement. Il donne également la priorité à la jeunesse, qui doit pouvoir, si elle le souhaite, vivre et s'épanouir à Granville Terre & Mer.

Dans cet esprit, le Projet de territoire fixe les grandes orientations de développement et leur donne une visibilité à l'horizon 2030.

Dans un contexte institutionnel marqué par l'émergence de la grande région Normandie, par la montée en puissance des métropoles voisines et par l'évolution des compétences, il constitue une feuille de route pour les politiques de la Communauté de communes. Il propose également un cadre de référence pour l'action de l'ensemble des acteurs locaux (institutionnels, économiques, associatifs,

etc.]. Ce projet doit également nous permettre d'affirmer l'importance de Granville Terre & Mer en Normandie et nous positionner dans les politiques contractuelles avec l'Etat, la Région et le département de la Manche.

Ce document présente le fruit de ce travail collectif. Il précise les priorités dans lesquelles Granville Terre & Mer inscrit son action et entend soutenir celle de ses partenaires. Nous faisons le choix de priorités transversales : il n'y aura pas d'attractivité sans transports, sans une offre de services de grande qualité et accessible à tous. Ces politiques renforceront d'une part l'attractivité de notre territoire, d'autre part son équilibre entre le littoral et l'espace rural. Le Projet de territoire contribuera également à affirmer le rôle de Granville en tant que « ville centre » à travers ses services et équipements.

Ce document a été adopté par le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 19 décembre 2017. Il sera mis en œuvre à travers un programme d'action pluriannuel au service de cette ambition collective.

Jean-Marie SÉVIN

Président de Granville Terre & Mer

Philippe DESQUESNES

*Vice-président de Granville Terre & Mer
en charge du Projet de Territoire*

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ
2. BEAUCHAMPS
3. BRÉHAL
4. BRÉVILLE-SUR-MER
5. BRICQUEVILLE-SUR-MER
6. CAROLLES
7. CÉRENCES
8. CHAMPEAUX
- 9.CHANTELOUP
10. COUDEVILLE-SUR-MER
11. DONVILLE-LES-BAINS
12. EQUILLY
13. FOLLIGNY
14. GRANVILLE
15. HOCQUIGNY
16. HUDIMESNIL
17. JULLOUVILLE
18. LONGUEVILLE
19. LA HAYE-PESNEL
20. LA LUCERNE-D'OUTREMER
21. LA MEURDRAQUIÈRE
22. LA MOUCHE
23. LE LOREUR
24. LE MESNIL-AUBERT
25. MUNEVILLE-SUR-MER
26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX
27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
28. SAINT-PAIR-SUR-MER
29. SAINT-PIERRE LANGERS
30. SAINT-PLANCHERS
31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
32. YQUELON



POPULATION

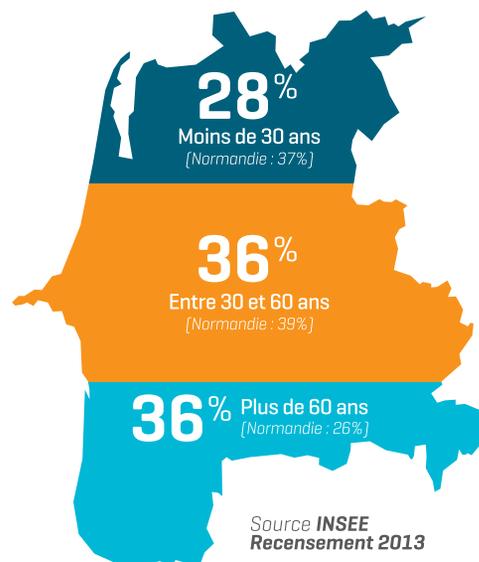
46 370 HABITANTS [2017]

Répartition par tranche d'âge caractérisée par une forte proportion de seniors [36 %].

Prévision 2020 : plus de 47 000 habitants

Croissance réalisée sur la tranche des seniors [+ de 60 ans].

Le niveau de vie relativement élevé et la forte proportion de seniors alimentent une économie résidentielle forte de commerce et de services.



Évolution de la population de 1968 à 2020



Sources : INSEE, RP 1968 à 2013; SCOT Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

GÉOGRAPHIE

28 700 HECTARES
de superficie

42 KILOMÈTRES
de littoral préservé



Granville Terre & Mer est située dans la baie du Mont-Saint-Michel, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, où ont lieu les plus grandes marées d'Europe.



Liaison ferroviaire
GRANVILLE ↔ PARIS

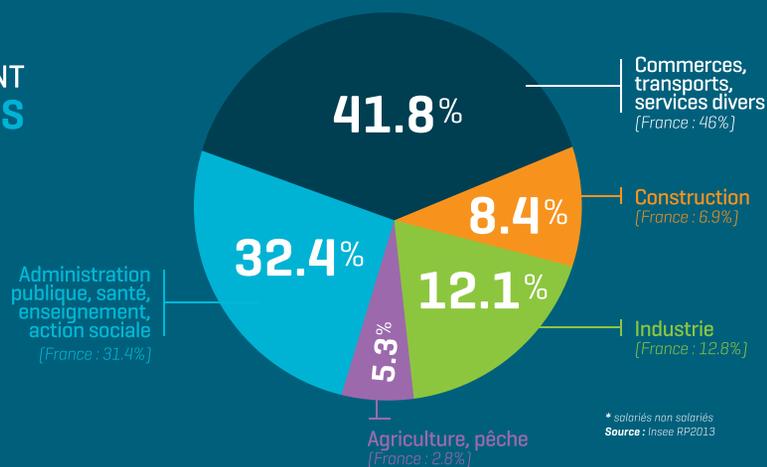


Liaisons routières 1h
GRANVILLE ↔ CAEN
GRANVILLE ↔ RENNES

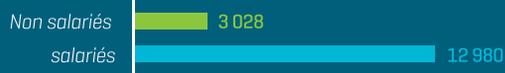
ÉCONOMIE

3^{ème}
ZONE D'EMPLOI DE LA MANCHE
AVEC **4 400**
ÉTABLISSEMENTS REPRÉSENTANT
16 000 EMPLOIS

Structure de l'emploi * par activité



Répartition des emplois



* salariés non salariés
Source : Insee RP2013

SPORT

20 ACTIVITÉS
PROPOSÉES

8 COMPLEXES
SPORTIFS [22 gymnases ou salles spécialisées]



34
COURTS
DE TENNIS

2
GOLFS

5
CENTRES
ÉQUESTRES

5
BASES
NAUTIQUES



NAUTISME



LABEL STATION NAUTIQUE 4 ÉTOILES



5 BASES
DE VOILE

3 ÉCOLES DE VOILE
DONT LE CENTRE RÉGIONAL NAUTIQUE DE GRANVILLE

1^{ère} ÉCOLE DE VOILE
FRANÇAISE

**LIEU PRIVILÉGIÉ DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT
POUR LES SPORTS NAUTIQUES DE COMPÉTITION.**

CULTURE



Un maillage d'équipements culturels :

- Une **école de musique intercommunale** à Granville et une **école de musique associative** à La Haye-Pesnel
- Un **centre culturel** Marcel Launay à Bréhal
- Une **salle de spectacle** à Granville : l'Archipel
- Le **théâtre** de la Haute Ville
- Une **salle de spectacle Espace du Bocage** à La Haye-Pesnel
- Un **cinéma** Le Select à Granville
- Un **réseau de six médiathèques** [Bréhal, Cérences, Danville les Bains, Granville, Saint Pair-sur-Mer]
- **Trois musées** de France
- **Abbaye** de la Lucerne d'Outremer
- Un **patrimoine bâti sauvegardé** [architecture balnéaire, cité corsaire de la Haute-Ville, les souterrains du Py Park].
- Des **pratiques artistiques amateurs** sur l'ensemble du territoire : chorales et harmonies, cirque [Saint-Pair-sur-Mer], développement culturel en milieu rural [culture en Pays Hayland].

EQUIPEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE



UNE DISPARITÉ DES SERVICES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE



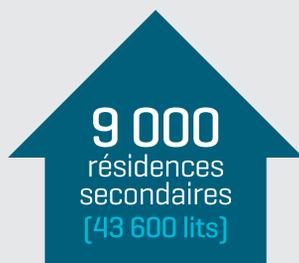
Un accès aux soins problématique :

10 COMMUNES SUR **33** ACCUEILLENT UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE (2015)
MALGRÉ UN NOMBRE IMPORTANT DE MÉDECINS
PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

PLUS DE LA MOITIÉ DES GÉNÉRALISTES SONT INSTALLÉS À GRANVILLE

TOURISME

Accueil non marchand [74%]



- 14 hôtels [966 lits]
- 6 centres, villages vacances et auberge de jeunesse [646 lits]
- 27 terrains de camping et aires naturelles [10 008 lits]
- 3 parcs résidentiels de loisirs [2 116 lits]

Accueil marchand [26%]

Meublés de tourisme
+ locations saisonnières



- 3 parcs résidentiels de loisirs [2 116 lits]
- 10 aires de camping-cars [0 lits]
- 71 chambres d'hôtes [395 lits]
- 274 meublés et gîtes [1207 lits]
- 2 logements insolites [18 lits]

LE TOP 4 DES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES



UNE VOLONTÉ COMMUNE DE FAIRE GRANDIR LE TERRITOIRE



GRANVILLE, LA MER, LA TERRE : UN PROJET POUR ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE

11

Territoire « jeune » dans son organisation, Granville Terre & Mer présente une singularité et dispose d'atouts remarquables pour s'affirmer et rayonner au sein du réseau des villes moyennes des régions Normandie et Bretagne :

- au plan géographique, un territoire qui bénéficie d'une situation exceptionnelle dans un site mondialement reconnu : la baie du Mont-Saint-Michel,
- une histoire, des personnalités, des sites, des événements, des savoir-faire : autant d'éléments, parfois méconnus, à valoriser pour le territoire,
- la complémentarité du littoral et du bocage qui forment un environnement naturel remarquable, préservé, et d'une grande diversité,
- en plus de l'environnement naturel, une offre d'équipements et de services qui contribue à offrir un cadre de vie de grande qualité, moteur de l'attractivité résidentielle,
- une activité économique soutenue par un tissu d'entreprises diversifié et des filières locales [tourisme, produits de la mer et agriculture, nautisme, numérique, santé, etc.] qui font de Granville Terre & Mer la troisième zone d'emploi du département de la Manche.

Dans ce contexte très favorable, le territoire présente néanmoins des fragilités qui tiennent à la fois à des réalités socio-économiques locales, mais aussi de la concurrence que se livrent les territoires.

Pour mieux valoriser ses atouts, corriger ses faiblesses et développer son attractivité résidentielle et économique, Granville Terre & Mer a décidé d'élaborer un Projet de territoire en s'appuyant sur les quatre axes fondateurs de la Communauté de communes :

- *développer l'économie locale et le tourisme,*
- *renforcer l'attractivité du territoire,*
- *préserver un patrimoine de qualité et un cadre de vie agréable,*
- *animer et soutenir une politique sportive et culturelle pour tous.*



Fruit d'une démarche volontaire menée à un moment de forte évolution du contexte institutionnel (réforme territoriale, contraintes sur les finances publiques), le Projet exprime la vision d'un territoire qui souhaite accueillir de nouveaux habitants, favoriser l'accueil et le développement des activités économiques et plus largement offrir à ses résidents, l'opportunité de s'épanouir et de réaliser leurs projets.

Les ambitions du Projet de territoire s'intègrent dans les politiques contractuelles de l'Etat (contrat de ruralité, TEPCV), les politiques régionales, départementales et du contrat de territoire 4^e génération.

Elles s'inscrivent dans des actions territoriales animées par la Région avec le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, de l'Internationalisation et de l'Innovation) et le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), par le Département notamment avec l'avènement de l'Agence d'attractivité Latitude Manche et le SDAAP (Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public).

La participation des acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques, habitants, partenaires institutionnels, etc.) aux différents temps d'élaboration de ce projet témoigne de leur intérêt pour le développement et l'aménagement du territoire. Il reflète aussi la pertinence d'agir à plus grande échelle dans le but de conforter la place de Granville Terre & Mer en Normandie, au sein du réseau des villes interrégionales et de mettre en œuvre des politiques pertinentes.



LA CONCERTATION AUTOUR DU PROJET DE TERRITOIRE

1.2

Le Projet de territoire de Granville Terre & Mer est le fruit d'une démarche de concertation large et régulière. Les trois grandes étapes de sa construction ont été marquées par des réunions avec différentes instances politiques et de la « société civile » :

- des groupes de travail thématiques associant élus et acteurs socio-économiques,
- quatre « réunions de secteur » réparties sur le territoire communautaire afin de permettre aux élus des communes de contribuer « en proximité » à la construction de la stratégie de développement,
- des réunions « toutes commissions » impliquant l'ensemble des élus membres de commissions de la Communauté de communes,
- une réunion des maires,
- un séminaire des partenaires afin de partager et enrichir la stratégie de développement,
- un séminaire des services de la Communauté et des communes afin d'enrichir le Projet dans sa dimension opérationnelle,
- un « groupe témoin » composé d'une vingtaine d'habitants, venu apporter ses expériences et propositions.

Avec la mise en place d'une plate-forme numérique et la diffusion d'un questionnaire, la concertation a été élargie au-delà des temps de réunion afin de permettre au plus grand nombre [élus, acteurs socio-économiques, partenaires institutionnels, membres du groupe « habitants »] de contribuer au projet par la formulation de propositions et l'expression de priorités.



LES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE



Le Projet de territoire repose sur un diagnostic stratégique qui identifie des leviers pour une stratégie d'attractivité et de développement ambitieuse :

- des opportunités car le territoire Granville Terre & Mer offre aux habitants et aux acteurs socio-économiques, un environnement de grande qualité, une ouverture interrégionale [vers la Normandie et vers la Bretagne] et un niveau d'équipement et de services appréciable,
- des menaces dans la mesure où l'amplification de phénomènes bien identifiés [départ des jeunes, disparités entre littoral et retro-littoral, risques environnementaux, etc.] pourrait fragiliser durablement le territoire et ses perspectives d'évolution.

Cette réflexion prospective permet de mettre en exergue des problématiques sensibles pour le territoire :

- les déséquilibres résultant d'une pression foncière combinée à une évolution démographique marquée par le poids croissant des seniors,
- l'arrivée d'une population attirée par le cadre de vie et en attente d'équipements et de services,

- la dynamique d'un tissu économique articulé autour d'entreprises « pépites » du territoire [Grandis, Maisonneuve, Aptar Stelmi, Lesafre, Lu-Mondelez] et de filières traditionnelles [produits de la pêche, conchyliculture, agriculture locale, équin],
- la question de sa capacité d'innovation [numérique, silver économie],
- la valorisation d'un environnement essentiel mais vulnérable,
- une offre culturelle et de loisirs riche mais encore méconnue.

Le Projet de territoire, et demain des documents tels que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal [PLUi], visent à répondre à ces problématiques par une stratégie et des orientations politiques en matière d'habitat, de services à la population, de développement des activités économiques, de mobilité, de protection de l'environnement...

L'implication des acteurs locaux [élus, socio-professionnels, institutionnels] dans l'élaboration de ce Projet véhicule des valeurs positives et autant de points d'appui pour aller plus loin.

Développement, équilibre et cohérence

En participant à cette réflexion, les acteurs locaux ont décrit leur vision du territoire et des enjeux pour l'avenir. Trois « mots-clés » se dégagent :

Développement équilibre et cohérence

C'est d'abord une volonté de développement du territoire Granville Terre & Mer qui s'est exprimée : développement des activités économiques (entreprises, tourisme, agriculture, pêche, commerces), consolidation des équipements et services à la population, préservation d'un environnement naturel essentiel à l'identité et à l'attractivité du territoire.

Cette ambition de développement a néanmoins été modérée par un souci d'équilibre. En effet, face à l'attractivité croissante du littoral, la préservation de l'environnement, du cadre de vie, du foncier, des ressources, forme un enjeu crucial pour l'avenir du territoire. Les acteurs locaux, et notamment les habitants, se sont montrés particulièrement sensibles à la préoccupation de ne pas voir apparaître un « territoire à deux vitesses », voire discriminant sur certains sujets tels que le logement ou l'accès aux services. C'est aussi la question de la préservation de l'identité propre du territoire, voire de son « authenticité », qui est posée.

Enfin, l'organisation et le fonctionnement institutionnels du territoire répondent à une logique de cohérence. Les acteurs sont conscients que la Communauté de communes est aujourd'hui porteuse de politiques structurantes pour le territoire, notamment dans les relations avec les partenaires institutionnels (État, région Normandie et département de la Manche). Pour autant, ils souhaitent que les communes conservent leur rôle de proximité et leur capacité d'initiative dans une relation d'entente et d'optimisation des ressources mobilisables au service du développement du territoire.

Trois enjeux transversaux se sont également dégagés : attirer des jeunes ménages, renforcer la cohésion du territoire et mettre en avant son authenticité.

A travers son Projet de territoire, Granville Terre & Mer affirme ses priorités et entend mettre en œuvre une stratégie d'attractivité en réponse à trois enjeux transversaux.

L'attention à la jeunesse, avenir du territoire

Granville Terre & Mer se caractérise par une dynamique démographique portée par son solde migratoire, autrement dit par l'arrivée de populations nouvelles attirées par la qualité du cadre de vie au sens large du terme.

Cette dynamique positive est marquée par le vieillissement de la population [28 % de plus de 65 ans en moyenne sur le territoire – bien davantage dans Granville – contre 16% en France métropolitaine]. Plus particulièrement, l'arrivée des « seniors », favorisée par l'importance du parc de résidences secondaires et par l'offre de services, est perçue de manière favorable par les acteurs locaux. Ils y voient ici une opportunité de valoriser le « bien vieillir » comme enjeu d'innovation et de création d'emplois.

Pour autant l'avenir et la vitalité de Granville Terre & Mer ne peuvent être envisagés sans sa jeunesse. De nombreuses initiatives ont été prises par les collectivités pour favoriser l'installation de familles sur le territoire, pourtant beaucoup de jeunes le quittent pour poursuivre leurs études ou rechercher un emploi.

La Communauté de communes doit donc se mobiliser pour offrir toutes les chances aux jeunes qui feront le choix, de vivre, de travailler et de s'épanouir sur leur territoire.



Le renforcement de la cohésion du territoire

La Communauté de communes Granville Terre & Mer, issue de la fusion d'intercommunalités antérieures, constitue un territoire diversifié entre littoral et bocage, entre centre urbain et communes rurales. Les politiques menées par les collectivités ont contribué à façonner un cadre de vie aujourd'hui apprécié et reconnu. Les habitants sont attachés à cette « qualité de vie ». Pour la préserver, la cohésion du territoire doit être confortée.

Collectivité de taille « moyenne », Granville Terre & Mer détient la pertinence nécessaire pour consolider et développer une offre d'équipements et de services aux habitants. Elle s'affirme également à travers les actions menées en faveur du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Cela concerne en premier lieu le renforcement de la solidarité et des complémentarités entre le littoral et l'espace rural pour choisir et porter une vision de long terme, un territoire de « bien vivre ensemble » fondé sur la qualité résidentielle, une équité dans l'accès aux équipements et aux services et une dynamique économique fondée sur la diversité des activités.

Il s'agit aussi d'appréhender l'action de la Communauté de communes dans ses différentes facettes, à la fois comme bâtisseur de nouveaux équipements en matière de petite enfance, de développement économique et de tourisme, d'équipements sportifs et de loisirs, etc. mais aussi en tant que coordinateur des politiques à l'œuvre sur le territoire en termes d'aménagement, de services à la population, de culture, de sports et loisirs, de valorisation de l'environnement, etc.

Cette approche de l'action communautaire suppose d'engager des moyens humains et financiers adaptés mais aussi de s'appuyer sur les communes, le réseau des acteurs [économiques, associatifs...] pour tout ce qui contribue au développement local et ne relève pas des compétences exercées par la Communauté de communes.

La valorisation de l'authenticité du territoire

Lors des différentes réunions de concertation, les participants ont exprimé cette notion d'authenticité comme une référence positive au patrimoine, à la qualité de l'environnement, aux produits locaux de la terre et de la mer. Cette authenticité est une richesse à préserver et à valoriser, elle doit également être portée comme un facteur d'attractivité.

Granville Terre & Mer peut s'appuyer sur des éléments d'excellence pour construire et animer une stratégie d'attractivité :

- sa riche histoire balnéaire et maritime : la ville corsaire, les expéditions des Terre-Neuvas, le prestige de la « Monaco du Nord »,
- ses sites et paysages : les îles Chausey, la Haute Ville, le Havre de la Vanlée, les falaises de Carolles et Champeaux, le bocage,
- des événements dont la notoriété dépasse les limites du territoire : le Carnaval de Granville, les Sorties de Bain, le festival Jazz en Baie, le festival des Voiles de Travail, la Nuit des soudeurs, etc.,
- les figures locales : Christian Dior, l'acteur Jacques Gamblin, ...

- un tissu économique fort de ses activités résidentielles et de filières très implantées : nautisme, pêche, équin, etc. ou émergentes : numérique,
- de belles entreprises implantées en littoral dont certaines sont labélisées.

Face au dynamisme des territoires bretons tels que Saint-Malo ou Cancale, les acteurs ont fortement revendiqué l'identité normande de Granville Terre & Mer. Cette dernière est perçue comme un vecteur d'image international insuffisamment exploité. Il est donc important que la Communauté de communes valorise davantage son positionnement dans la baie du Mont-Saint-Michel, sa liaison ferroviaire directe avec Paris et ses axes autoroutiers qui la placent à une heure des agglomérations de Caen et Rennes.

Les arguments sont donc nombreux. Il s'agit de changer de posture, de prendre la pleine mesure de cet enjeu et d'en affirmer une approche globale, économique, sociale, culturelle et environnementale.

***En ce sens, l'ambition portée
par le Projet de territoire peut être exprimée ainsi***

***Granville Terre & Mer, un territoire
accueillant, créatif et fier de ses richesses.***



LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

3

**Le projet de développement de Granville Terre & Mer
s'organise autour de deux axes stratégiques :**



Axe 1 Bien vivre entre terre et mer

Ce premier axe illustre l'engagement de la Communauté de communes pour le développement durable.

La préservation et la qualité de l'environnement, une offre d'équipements et de services complète en matière de soins et en faveur de la jeunesse, des mobilités facilitées et le développement des activités économiques locales sont autant d'objectifs à remplir pour répondre aux besoins des résidents du territoire mais aussi pour accueillir de nouveaux habitants, particulièrement des jeunes, essentiels à la vitalité.

Axe 2 Entre terre et mer, promouvoir un territoire d'exception

Ce second axe représente l'engagement du territoire dans une dynamique d'attractivité fondée sur ses richesses :

- valoriser la complémentarité touristique entre le littoral et le bocage,
- s'affirmer comme un territoire d'excellence en matière de nautisme,
- soutenir le renforcement d'un tissu économique résolument tourné vers des activités d'avenir.





Axe 1 Bien vivre entre terre et mer

Grâce à son littoral et son bocage, à une « ville centre » reconnue et à un grand nombre de communes à dominante rurale, Granville Terre & Mer offre un cadre de vie préservé et attractif. Le tout forme un ensemble de lieux de vie favorisant les liens humains et sociaux et proposant un niveau d'équipement important et des activités diverses [associatives, sportives, de loisirs, culturelles, etc.].

Cet équilibre de développement attire, sur le territoire, de nouveaux habitants soucieux de trouver de l'activité mais aussi un cadre de vie de qualité : il constitue un fort levier d'attractivité résidentielle que les acteurs locaux souhaitent dynamiser et valoriser.

Valoriser cette richesse suppose d'abord de la préserver. Il est donc indispensable de prévenir les risques de déséquilibre auxquels le territoire est soumis entre un littoral attractif pour le tourisme et les résidences secondaires et les espaces du « rétro littoral » qui accueillent une population résidente croissante.

Conséquence d'une installation des ménages principalement dans le bocage : le territoire doit faire face aux risques de décrochage pour des habitants éloignés des principaux lieux d'emploi, des équipements et des services structurants et parfois fragilisés par l'accroissement de la précarité économique, sociale et culturelle.

Les principales préoccupations de Granville Terre & Mer seront d'agir pour un développement équilibré, harmonieux et durable du territoire et d'assurer l'équité de la population en termes d'accès aux équipements et aux services.

La diversité du territoire est une opportunité pour son développement : dans un contexte de tension, le foncier et l'environnement sont des richesses dont la valorisation nécessite une gestion optimale, notamment pour préserver les activités agricoles et la qualité des eaux qui contribuent à l'identité et à l'économie locale.

L'un des enjeux d'avenir consiste à permettre à tous, habitants, touristes, acteurs économiques, de bénéficier durablement d'un cadre de vie exceptionnel.

Le constat

- Une évolution principalement due à un solde migratoire positif (+1 %) signe de l'attractivité du territoire,
- Un développement de la population non homogène sur le territoire, au profit des zones périurbaines et rurales en arrière littoral,
- Un solde naturel négatif sur les périodes récentes corrélé à un phénomène de glissement des classes d'âges

PREMIER OBJECTIF : FAÇONNER ENSEMBLE UN TERRITOIRE D'AVENIR

3.11

Granville Terre & Mer réunit 32 communes, toutes différentes et aux caractéristiques propres. S'il est inopportun de rechercher une uniformité dans l'aménagement du territoire, il est en revanche indispensable d'agir pour préserver les spécificités qui façonnent sa richesse et son attrait.

La volonté et les choix d'aménagement de l'espace de la Communauté de communes seront déterminants pour y parvenir.

Construire une politique d'aménagement durable

Le Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT] permet déjà de disposer d'une vision d'aménagement à l'échelle large du territoire du Pays de la baie du Mont-Saint-Michel.

+ Les actions

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'échelle de Granville Terre & Mer, associant les communes, permettra de développer une réflexion à une échelle plus adaptée et plus opérationnelle.

Cette démarche devra notamment conforter la position des activités agricoles par la mise en place d'une gestion foncière mais aussi veiller à la protection de l'environnement, du littoral et des paysages.

Des réponses adaptées devront être apportées aux besoins d'habitat et de logement. D'une part en veillant à une répartition satisfaisante de l'offre sur l'ensemble du territoire, d'autre part en proposant une offre diversifiée et innovante d'habitat durable, notamment pour les jeunes et les jeunes ménages dans les premières étapes de leur parcours résidentiel. L'habitat devra être développé en lien avec les principaux pôles d'activités du territoire. Il prendra en compte un accès satisfaisant aux équipements

et aux services afin de limiter les déplacements. La performance énergétique de l'habitat sera également renforcée pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et prévenir les situations de précarité pour les ménages les plus modestes.

Les politiques d'habitat et de logement doivent permettre d'accompagner le vieillissement de la population, le maintien à domicile et la prévention de la dépendance.

Le constat

- Difficultés de logement sur le territoire
- Pression foncière forte sur le littoral
- Déchèterie sous dimensionnée par rapport au territoire et à la fréquentation saisonnière
- Alertes à répétition sur la qualité des eaux en été
- Circulation centrée sur l'automobile individuelle.

+ Les actions

L'OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – pour aider les personnes les plus fragiles à rénover leur logement en diminuant leur consommation en énergie.

Construire une politique d'aménagement passe par une organisation dynamique du territoire entre la ville centre, les pôles de proximité et les communes.

En tant que ville centre, Granville occupe une place essentielle dans le fonctionnement et le développement du territoire. Son renforcement est donc une priorité partagée par l'ensemble de la Communauté de communes car elle correspond au vécu quotidien des habitants. Pour soutenir cette dynamique, Granville Terre & Mer propose d'accompagner Granville pour construire la ville de demain, en particulier sur les aspects qui concernent fortement l'ensemble du territoire : l'accès aux commerces, aux grands équipements et aux services, la mobilité, le tourisme et plus largement la qualité résidentielle.

Deux problématiques apparaissent déterminantes à cet égard et s'inscrivent dans l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique :

- La transformation des gares de Granville et Folligny en pôles d'échanges multimodaux qui répond d'une part à l'exigence de faciliter les mobilités au sein du territoire (transports collectifs, covoiturage, modes doux, développement de services en gare) et d'autre part à l'enjeu du maintien des liaisons vers Paris, Caen et Rennes via le réseau SNCF. Le renforcement du pôle de Folligny permettra de limiter l'encombrement de la gare de Granville.
- L'accès au centre-ville, complexe par la géographie et aggravé par la fréquentation en saison. Des solutions alternatives à la voiture individuelle seront proposées comme par exemple la création de parcs de stationnement en périphérie et la mise en place de navettes ou encore la mise à disposition de véhicules légers et propres tels que les vélos à assistance électrique.

+ Les actions

Mise en œuvre du Plan Global de Déplacements (scénario adopté par le Conseil communautaire en juin 2016) :

Facilités de déplacement sur le territoire et accessibilité aux services,

Plusieurs volets : les transports collectifs, la coordination des actions de mobilité avec un animateur spécialisé, le vélo, la prise en considération des facilités de déplacement ou du vélo dans les aménagements, les bâtiments, les espaces publics...

Les pôles de proximité et centres-bourgs contribuent à l'équilibre du territoire et à la vie quotidienne des habitants à travers la présence des équipements, services et commerces. Granville Terre & Mer mènera une politique active de revalorisation et de dynamisation des centres-bourgs, avec le soutien du Conseil départemental dans le cadre des contrats de pôles de services.



Concrétiser l'ambition environnementale du territoire

Granville Terre & Mer fait de la protection de l'environnement une orientation majeure de son Projet de territoire. La Communauté de communes entend préserver et valoriser ce qui constitue une de ses principales richesses et contribue à son attractivité. S'inscrire dans la transition énergétique relève de la même exigence avec comme objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergies fossiles sur le territoire.

Granville Terre & Mer est labellisée par le Ministère de l'Environnement « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » [TEPCV].

Granville Terre & Mer accompagnera le développement des mobilités douces sur le territoire. Cet axe du Plan Global de Déplacements est un enjeu pour la vie quotidienne et le tourisme.

Dans le prolongement des véloroutes régionales, le territoire développera son réseau de voies vertes et de pistes cyclables sécurisées pour encourager et faciliter les déplacements des habitants et des touristes sur le littoral comme sur le rétro-littoral.

+ Les actions

Élaboration d'un plan vélo afin d'inscrire l'action dans la durée en mettant par exemple des vélos à assistance électrique à disposition.



Granville Terre & Mer s'engagera pour la réduction des déchets

+ Les actions

Renforcement des installations existantes par la création d'un nouveau pôle environnemental (déchèterie, quai de transfert des ordures ménagères, locaux administratifs et sociaux) adapté aux spécificités de notre territoire, notamment aux variations saisonnières,

Création d'une zone d'activités dédiée aux éco-activités sur le pôle environnemental,

Développement d'actions de sensibilisation et d'incitation au tri sélectif,

Création d'une ressourcerie qui permettra de mettre en place de nouvelles actions pour la réutilisation et le réemploi des objets, contribuant ainsi à la fois à l'économie solidaire et à la protection de l'environnement.

La qualité des eaux et la biodiversité doivent être préservées. Granville Terre & Mer agira pour la préservation de la ressource et le maintien de la qualité des rejets dans le milieu naturel, avec un impact sur

la qualité des eaux littorales, enjeu essentiel pour le territoire. La vigilance sera ainsi maintenue sur la conformité des systèmes d'assainissement, qu'ils soient individuels ou collectifs.

+ Les actions

Actions de promotion et de sensibilisation à la biodiversité auprès des habitants dans le cadre du TEPCV.



Les collectivités devront être exemplaires en termes de politiques et de pratiques environnementales.

+ Les actions

Élaboration d'un programme d'intervention pour améliorer la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage publics afin de réduire la consommation d'énergie : le nouveau centre aquatique et le futur pôle petite enfance, illustreront cette ambition.

Développement des flottes de véhicules propres (voitures, vélos électriques).

Adaptation à la préservation de la biodiversité des modes de gestion des espaces publics, des espaces naturels et des bâtiments anciens.

Formation des agents et les élus des collectivités à des pratiques respectueuses de l'environnement (passage au zéro phyto).

Les risques de submersion marine et la gestion durable de la bande côtière seront pris en compte dans la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations [GEMAPI].

DEUXIÈME OBJECTIF : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS ADAPTÉE ET ACCESSIBLE A TOUS

31.2

Grâce à l'action des collectivités au cours des dernières années, Granville Terre & Mer dispose aujourd'hui d'une offre d'équipements et de services conséquente qui constitue un élément majeur dans la décision d'installation des ménages. Les réflexions des élus et

des acteurs locaux ont montré la nécessité d'affirmer, dans les priorités, le soutien à la jeunesse et la lutte contre les fractures territoriales et sociales. L'accès aux services publics doit également être assuré sur le territoire.

Faciliter l'accès aux services

Pour un territoire de la taille de Granville Terre & Mer, avec une ville centre qui compte de nombreux équipements et services structurants, l'accès aux services constitue un enjeu majeur d'équité et un élément essentiel de la lutte contre les fractures géographiques et sociales.

L'isolement géographique sera combattu par le développement et la promotion de modes de déplacement autres que la voiture individuelle. Le Plan Global de Déplacements (PGD) prend d'ores et déjà en compte une meilleure complémentarité entre les différents modes.

A l'échelle du territoire, les solutions sont variées et efficaces dans ces complémentarités : développement du covoiturage de proximité, articulation avec les systèmes de transports collectifs [et notamment le réseau urbain], dispositifs de transport à la demande et de transport solidaire.

+ Les actions

*Élaboration d'un « plan vélo »,
Mise en place d'un système de location
de vélos à assistance électrique,
Développement du « court voiturage »
via des « applis ».*

Le constat

- Une concentration de nombreux services dans la ville centre
- Une accessibilité conditionnée par la possession d'un véhicule,
- Un territoire encore mal maillé en termes de réseaux
- Une offre de soins existante mais mal répartie sur le territoire
- Un accès au numérique inégal sur le territoire.

Le dispositif local pourra être animé par une plateforme de mobilité dont le rôle sera de conseiller les habitants et les collectivités sur les solutions de mobilité les plus adaptées à leurs besoins. Cela concerne notamment les personnes en situation de handicap dont les besoins spécifiques seront pris en considération.



Mettre le numérique au service des habitants

L'accès à un réseau numérique haut débit constitue désormais un critère majeur dans la décision d'installation des ménages et plus largement un facteur d'égalité des territoires au plan local comme au plan national.

De la même façon, la connexion effective au réseau mobile pour le téléphone portable est une priorité pour le territoire et les communes en zone plus rurale.

+ Les actions

Accompagnement du développement de la fibre optique sur le territoire via Manche Numérique

Réflexion sur la création d'un pôle numérique

Création de maisons de services : des agences postales se convertissent en maisons de services au public à Bréhal et La Haye-Pesnel avec un agent chargé d'accompagner les habitants dans leurs démarches et dans la dématérialisation avec certains partenaires (variant d'un lieu à l'autre) comme la CAF, la CARSAT et la MSA.

Il s'agira également de développer les usages et notamment les services d'information et les démarches administratives en ligne. Ces projets seront réfléchis et développés en étroite collaboration avec les services de la Communauté de communes, les communes et les organismes partenaires.

L'accessibilité ne se limite pas aux questions de mobilité. Les horaires d'ouverture des différents équipements et services feront l'objet d'une réflexion attentive pour en évaluer l'adéquation avec les besoins des utilisateurs et l'évolution des modes de vie.

Placer la cohésion et le lien social au coeur des politiques territoriales

Les ménages attachent la plus grande importance à l'offre d'équipements et de services dans leur choix d'installation sur un territoire. En la matière, Granville Terre & Mer dispose d'ores et déjà d'un maillage important même si un travail nécessaire reste à conduire dans deux directions majeures :

- Répondre aux besoins en complétant l'offre afin que les équipements et services jouent pleinement leur rôle de proximité et de lien social,
- Renforcer la notoriété et l'attractivité du territoire en valorisant ces ressources.

Petite enfance

Dans le domaine de la petite enfance, essentiel pour l'accueil des jeunes ménages, un schéma directeur a été élaboré en 2015 et un accent sera mis sur l'accompagnement à la parentalité.

+ Les actions

Renforcement et complément du maillage territorial des équipements : construction d'un pôle petite enfance communautaire à Yquelon pour permettre l'accueil des enfants et des parents dans de bonnes conditions,

Création d'une maison de la petite enfance sur le secteur de La Haye-Pesnel permettant de centraliser les offres de modes de garde possibles (multi-accueil, RAM, crèche familiale) à l'instar du fonctionnement mis en place à Granville.





Accès au sport

Granville Terre & Mer souhaite par ailleurs affirmer son dynamisme sportif et de loisirs afin d'encourager la population du territoire à la pratique mais aussi dans le but d'accueillir des événements d'envergure régionale, voire nationale. Cet objectif s'appuie sur le réseau des différents équipements sportifs, notamment les gymnases et les salles de sport.

+ Les actions

Construction du gymnase de Saint-Pair-sur-Mer qui apportera une dimension supplémentaire à la pratique sportive et de loisirs. En effet l'offre s'étendra d'une part géographiquement, au sud du territoire et d'autre part en termes de diversité notamment pour favoriser les disciplines qui ne bénéficiaient pas, jusqu'ici, d'infrastructures adaptées (badminton, cirque...).

L'Hippocampe, centre aquatique de Granville Terre & Mer, complètera ce réseau d'équipements pour répondre aux besoins des habitants et aussi des visiteurs. Il favorisera la pratique de la natation notamment en permettant à tous les scolaires du territoire d'apprendre à nager avant la fin du collège. L'équipement contribuera d'autre part à renforcer l'attractivité du territoire par sa complémentarité avec l'offre nautique et balnéaire du littoral ainsi que par sa capacité à recevoir des événements sportifs de niveau national.

Accès à la culture

La culture est essentielle à l'épanouissement des habitants, à la création de lien social et au rayonnement du territoire. L'échelle de la Communauté de communes et les contraintes qui pèsent désormais sur les collectivités territoriales conduisent à faire évoluer les approches afin de privilégier le travail en réseau, revoir les modalités d'action, mutualiser les outils et plus largement s'engager dans une réflexion collective.

Pour répondre à ces enjeux, Granville Terre & Mer souhaite développer une stratégie ambitieuse avec l'objectif global de garantir, à tous ses habitants, un accès égal à une offre culturelle diversifiée, de

qualité, et de proximité. La première orientation vise à dynamiser, et mettre en cohérence les nombreuses initiatives culturelles, tout en optimisant les moyens disponibles afin de mieux mailler le territoire.

La seconde ambition sera d'attirer de nouveaux publics, notamment les jeunes et les personnes éloignées de l'offre culturelle. Enfin, la culture devra contribuer au rayonnement et à l'attractivité du territoire à travers des actions spécifiques et des événements reconnus.

+ Les actions

Les domaines d'application sont nombreux :

- Élargissement du réseau des médiathèques,*
- Mise en place d'une politique culturelle d'animations au sein de ce réseau,*
- Enseignement musical,*
- Diffusion du spectacle vivant,*
- Découverte des arts plastiques,*
- Découverte du patrimoine, etc.*

La construction de cette stratégie se fera en partenariat avec l'ensemble des acteurs, en particulier les communes et le tissu associatif fort de l'engagement de ses bénévoles.





Accès à l'emploi et à la formation

Granville Terre & Mer souhaite aussi créer les conditions favorables pour permettre à chacun, et particulièrement aux jeunes, de construire son projet professionnel, de le faire évoluer et de bénéficier d'un accès facilité à l'emploi. La formation est au cœur de cette ambition : l'apprentissage et les formations qualifiantes, en relation avec les savoir-faire locaux, seront développés en partenariat avec les entreprises, les acteurs de l'emploi et de la formation. Les jeunes seront accompagnés dans leurs projets professionnels :

- Accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise,
- Solutions d'hébergement : accès au logement en FJT,
- Implication dans la vie associative (sportive, culturelle)

L'accès aux services publics devra être assuré sur l'ensemble du territoire. La création de Maisons de Services au Public (MSAP) permettra de mettre à disposition des habitants une offre de services complète et de proximité. Ces dernières seront complétées par un accompagnement à l'utilisation des outils numériques.



Garantir l'offre de soins

La préservation du maillage de l'offre médicale, particulièrement dans les secteurs les moins pourvus, est un enjeu essentiel pour l'attractivité résidentielle du territoire. Les contributions du groupe d'habitants ont permis d'apprécier la sensibilité de cet enjeu et son importance dans les choix résidentiels.

Granville Terre & Mer accompagnera les études menées pour préserver une offre de santé sur l'ensemble du territoire et favoriser l'installation de professionnels. Les élus et acteurs locaux resteront pleinement mobilisés pour veiller au devenir de l'hôpital de Granville et particulièrement au maintien des services d'urgence [SMUR].

Le constat

- Une démographie médicale « satisfaisante » mais inégalement répartie : la moitié des médecins généralistes sont implantés à Granville, ville centre qui concentre un tiers de la population de la Communauté de communes
- Une stabilité des généralistes (un quart a entre 50 et 54 ans)
- Une hausse du nombre d'infirmiers libéraux
- Une difficulté à attirer des spécialistes
- Une fluctuation de la population en période estivale
- Une absence de maternité
- Un transfert du plateau pneumologie hors du territoire.

+ Les actions

Construction d'une maison pluridisciplinaire de santé à Granville

Construction de pôles de santé à Hudimesnil et Bréhal

Opérations de promotion du territoire auprès des internes et étudiants en médecine.



Offre à destination des personnes âgées

Le constat

- 36% de la population a plus de 60 ans
- solde migratoire positif du fait de l'arrivée de cette catégorie d'âge.

Au regard du taux d'équipement, la situation est relativement favorable sur le plan quantitatif. Cependant, dans un contexte de vieillissement de la population, particulièrement marqué sur le territoire, l'offre devra continuer à se développer.

En complément de l'offre de soins existante, Granville Terre & Mer souhaite développer une offre de services aux personnes âgées ou en situation de handicap dans une logique de maintien à domicile.



Les actions

Pérennisation et développement des animations et de la coordination des actions de prévention à destination des personnes âgées

Élaboration d'un projet local d'autonomie

Expérimentation d'un service de « visiteurs de nuit »

Renforcement des services à domicile complémentaires aux soins et portage de repas (produits locaux frais, par exemple).

Création d'une maison d'accueil temporaire à Carolles, rattachée au CCAS de Saint-Pair-sur-Mer permettant de proposer des solutions d'hébergement intermédiaires entre l'établissement de soins et le retour au domicile, venant ainsi soulager les aidants.

TROISIÈME OBJECTIF : ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE

31.3

L'économie de Granville Terre & Mer est riche de la diversité de ses filières : l'industrie, les services, le commerce de proximité, l'agriculture, les produits de la mer, le numérique, le tourisme, etc.

La Communauté de communes a un rôle d'animateur pour accompagner le développement des activités qui font sa richesse économique et attirer de nouveaux investisseurs et porteurs de projets. La réforme des collectivités territoriales renforce cette compétence de l'intercommunalité et affirme la nécessité d'un partenariat avec la Région Normandie.

Granville Terre & Mer entend soutenir le développement des entreprises et des filières créatrices d'emplois tout en veillant à une installation équilibrée des activités sur les 32 communes. L'accent sera mis sur le tissu des PME-PMI et sur la valorisation des entreprises « pépites » qui illustrent la dynamique entrepreneuriale du territoire. Avec l'implication de tous les acteurs locaux, ces dernières sont des leviers précieux pour attirer de nouveaux projets et créer de nouveaux emplois.

Granville Terre & Mer se mobilisera également aux côtés des communes et des acteurs locaux pour soutenir la place et le rôle du commerce et des activités artisanales dans les bourgs et centres-villes.

Le constat

- **Tendance des commerces de proximité à disparaître dans les centre-bourgs.**
- **Un équilibre entre emplois et actifs : avec 100 emplois occupés pour 100 actifs résidents, le territoire couvre les besoins de sa population. Parmi toutes les catégories socioprofessionnelles, seuls les cadres ne sont pas à l'équilibre.**



Mieux répondre aux besoins des entreprises

Granville Terre & Mer s'affirme comme chef de file local en matière de développement économique. Ce positionnement stratégique exige d'offrir une ingénierie de qualité et des infrastructures adaptées.

La Communauté de communes a lancé une étude de définition de sa stratégie économique qui détaillera les orientations générales fixées par le Projet de territoire. Elle précisera également les moyens d'ingénierie que Granville Terre & Mer et ses partenaires mobiliseront au service du développement économique.

Dans ce contexte, un schéma d'accueil des entreprises est lancé afin de proposer des modes d'accueil diversifiés, une capacité, une qualité et une utilisation optimale des zones d'activités existantes.

Le schéma directeur développement économique permet d'identifier des filières à conforter.

+ Les actions

Requalification des zones d'activités essentielle pour limiter la consommation foncière (dont les contraintes sont importantes) et pour ne pas empiéter sur le foncier agricole (cf objectifs du futur PLUi) :

Travail sur une image commune à l'ensemble du territoire et apport de visibilité forte, source d'attractivité.

Actions menées principalement sur la voirie, la mise en place d'une signalétique claire et harmonieuse, le traitement des friches et des « dents creuses », le développement de services aux entreprises.

En lien avec les partenaires institutionnels, la Communauté de communes a pour objectif de favoriser le raccordement à la fibre optique, des entreprises situées sur les zones d'activités. Ces dernières doivent également pouvoir bénéficier de solutions d'hébergement adaptées à l'évolution de leurs besoins.

+ Les actions

Création d'ateliers relais.

Création de villages d'artisans pour offrir de nouvelles solutions d'hébergement aux professionnels et favoriser le tissu artisanal.

Ces deux dispositifs favoriseront le développement de synergies entre les différentes activités et contribueront ainsi à l'animation du tissu local.

En termes d'appui à la création et au développement d'entreprises, la Communauté de communes amplifiera l'action engagée en pérennisant sa participation au dispositif Initiative Granville Terre & Mer. La plateforme a pour vocation d'apporter un soutien financier et un accompagnement aux porteurs de projets. Cette volonté s'inscrit dans un prolongement logique avec les autres outils et dispositifs présents sur le territoire [pépinière d'entreprises, Granville Digital, etc.].

Les entreprises doivent également trouver, sur notre territoire, des solutions à leurs besoins en termes de qualification et de compétences. L'apprentissage sera soutenu pour faciliter l'entrée dans la vie active des jeunes, principalement sur les filières existantes sur le territoire. Granville Terre & Mer et ses partenaires

seront également au service des entreprises pour les accompagner dans leurs démarches de formation et de recrutement.

Le lycée Maurice Marland, spécialisé dans le domaine de l'hôtellerie et le lycée Julliot de la Morandière qui accueille plus d'un millier d'élèves et propose des formations professionnalisantes dans les domaines de la maintenance, réparation, électricité, numérique, techno-électronique, technico-commercial, nautisme... sont de précieuses ressources à accompagner. Elles contribueront au développement de compétences, sur le territoire, correspondant au mieux aux besoins des entreprises locales et favorisant les partenariats entre le monde académique et le monde économique.



Conforter la place des filières traditionnelles

Le constat

- Des filières emblématiques en lien avec la mer :
 - > le port de pêche,
 - > les zones d'activités marines,
 - > l'organisation des pêcheurs en coopératives qui tiennent un rôle de régulateur des prix,
 - > la zone conchylicole de Bricqueville-sur-Mer,
 - > le transport de passagers vers les îles anglo-normandes et vers Chausey,
 - > le port de plaisance avec 1000 anneaux à flot et plus du double de demandes en attente.
- Flotte à renouveler et difficultés de recrutement.
- Fragilité de la filière de transformation (Granvil' Mer).
- L'équin : héritage des Jeux équestres mondiaux de 2014 et une carte à jouer pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

La présence de productions locales et de savoir-faire contribue au caractère authentique du territoire Granville Terre & Mer. Ces filières doivent être soutenues dans leur développement en renforçant leur ancrage local et leur visibilité auprès des habitants et des visiteurs. Il est intéressant de pouvoir accéder à des produits locaux et de qualité dans les choix résidentiels.

A travers ses politiques d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement, Granville Terre & Mer agira en partenariat avec les professionnels et les partenaires institutionnels pour assurer la place et la pérennité de ces activités sur le territoire, en contribuant à la structuration des filières ou au développement de labels de qualité.

+ Les actions

Soutien de la consommation locale et développement des circuits courts par la création de points de vente de proximité, mais aussi par des politiques visant à faciliter l'approvisionnement des structures de restauration collective en produits locaux (cantines, établissements pour personnes âgées...).

La filière équine constitue également une activité emblématique du territoire et plus largement du département de la Manche. Disposant d'un haras et de nombreux centres équestres, Granville Terre & Mer soutiendra le développement économique et touristique de ces activités par l'aménagement d'itinéraires de randonnées équestres et la promotion de ces activités. Les pistes d'innovation (à l'image de la thalasso équine) seront encouragées toujours dans un souci de respect de l'environnement et particulièrement de la qualité des eaux.

Valoriser la place du commerce local

Ville moyenne, Granville se démarque par la vitalité de son commerce de centre-ville. Les élus du territoire accordent la plus grande importance au maintien de ce lien social dans la ville centre mais aussi dans les bourgs-centres qui contribuent au maillage du territoire.

La Communauté de communes désormais compétente en la matière, accordera, en partenariat avec les associations professionnelles et les chambres consulaires, la plus grande importance au maintien du dernier commerce dans les bourgs et soutiendra les initiatives en matière d'animation du commerce de proximité.

La recherche de dispositifs novateurs en milieu rural (commerces itinérants par exemple) sera encouragée en cohérence avec la volonté politique de faciliter l'accès aux services sur l'ensemble du territoire.

Le constat

- Commerce qui représente 18,5% de l'ensemble des emplois : 2e pourvoyeur d'emplois avec un centre-ville de Granville très dynamique.
- 10 communes de Granville Terre & Mer situées en rétro-littoral qui ne disposent d'aucun commerce.
- Difficultés de maintien des commerces dans les pôles secondaires en milieu rural (loyers élevés).

+ Les actions

Opération collective de modernisation du commerce qui permettrait de préempter, remettre en état et louer à des tarifs préférentiels.



Axe 2 Entre Terre et Mer, promouvoir un territoire d'exception

Le territoire dispose de nombreux atouts qui doivent être valorisés. Granville Terre & Mer entend renforcer sa notoriété et son attractivité. La Communauté de communes et ses partenaires viseront donc à faire du territoire, non seulement un espace résidentiel apprécié, mais aussi une destination touristique reconnue, tout en confortant son authenticité.



Les ressources, l'expertise et l'innovation au sein des différentes filières : nautisme, numérique, santé et bien-être, sont des leviers pour le développement et la diversification du tissu économique local au sein de l'espace interrégional Normandie-Bretagne. Le renforcement de l'accessibilité ferroviaire, routière et autoroutière est, à cet égard, une exigence.

Cette dynamique s'appuiera sur les ressources humaines essentielles à l'avenir du territoire. L'attractivité renforcée du bassin d'emploi Granvillais permettra d'accueillir une nouvelle population active et d'ouvrir d'importantes perspectives d'emploi et de création d'activités pour la jeunesse.

PREMIER OBJECTIF : PROMOUVOIR LA DESTINATION « GRANVILLE TERRE & MER »

3.21

le constat

- Structuration d'un Office de Tourisme Intercommunal unique et création d'une Destination Granville Terre & Mer qui ont largement favorisé la promotion du territoire,
- Un territoire enclavé avec comme atout une ligne ferroviaire directe vers Paris (5 trajets/jour) mais qui reste fragile.
- Un cadre exceptionnel avec un littoral préservé (Chausey...), un patrimoine à valoriser et à promouvoir.
- Une capacité d'hébergement importante (59 000 lits) mais des manques notamment pour l'accueil des groupes.

Le tourisme est essentiel pour le développement de Granville Terre & Mer et à ce titre constitue un objectif majeur du Projet de territoire. Mais cette activité économique est soumise à des évolutions du marché et à une concurrence forte entre les territoires.

La Communauté de communes dispose d'une histoire riche, d'un patrimoine naturel et d'un bâti diversifiés et de grande qualité : l'appartenance à la baie du Mont-Saint-Michel, la liaison ferroviaire directe avec Paris et les axes autoroutiers avec Caen et Rennes sont des éléments de différenciation forts.

Le territoire doit donc adapter sa stratégie et son offre et notamment construire et proposer des séjours plus courts autour de ses spécificités littorales et rurales et de ses quatre filières clés :

- la mer et le nautisme,
- la nature et les activités de nature,
- le patrimoine et la culture vivante,
- les produits locaux et la gastronomie.

La stratégie de développement touristique précise les objectifs exprimés par le Projet de territoire et en définit les conditions de mise en œuvre et d'animation à l'échelle de Granville Terre & Mer. Elle s'intègre dans le contrat de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPôTT) porté par le département de la Manche pour valoriser et structurer l'offre touristique littorale départementale encore peu connue et dans le contrat de destination baie du Mont-Saint-Michel.





Se mobiliser pour l'accès au territoire

L'accessibilité du territoire est une condition majeure de sa dynamique touristique. Si la Communauté de communes et les communes ne sont pas compétentes pour l'assurer, elles n'en demeurent pas moins des acteurs majeurs pour veiller à la réalisation des infrastructures et au maintien de services performants.

Les collectivités seront des partenaires actifs et exigeants pour assurer un service performant en termes de qualité et de fréquence sur l'axe SNCF Granville – Paris. Cette ligne est un enjeu essentiel pour l'avenir du territoire.

Les liaisons ferroviaires régionales et interrégionales sont également importantes. La place du territoire sur l'axe Caen – Rennes doit ainsi être renforcée. L'objectif consiste à créer une desserte mieux adaptée dont Granville serait le pivot principal.

Concernant les liaisons routières, l'achèvement de la voie rapide vers Avranches doit faciliter les relations entre les deux territoires et renforcer le positionnement interrégional de Granville Terre & Mer dans la baie du Mont-Saint-Michel.





Valoriser le patrimoine

Fort de sa diversité, Granville Terre & Mer entend mettre en avant, d'une part ses singularités en complémentarité avec les autres territoires de la baie du Mont-Saint-Michel, d'autre part son identité normande par rapport aux territoires bretons.

Avec les îles Chausey, la Haute Ville et les trois musées de France, Granville Terre & Mer propose une offre de découvertes et de visites qui mêlent histoire, nature et culture. Si 145 000 personnes fréquentent chaque année le port de Granville pour visiter l'archipel des îles Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel, la notoriété et la fréquentation de ces sites doivent être confortées, tout en veillant à leur préservation.

L'attrait et la qualité balnéaire se manifestent également par l'obtention du label Pavillon Bleu tout au long du littoral de la Communauté de communes. En 2017, sept plages, de Saint-Pair-sur-Mer à Bréhal, ont obtenu la distinction. C'est la qualité environnementale et la volonté d'un développement touristique durable qui ont été valorisées.

Le constat

- **Un territoire situé dans la baie du Mont-Saint-Michel, inscrite au patrimoine physique mondial de l'Unesco et traversée par les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, eux-mêmes inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.**
- **Le carnaval de Granville inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.**



Ces singularités s'expriment également à travers la vie culturelle et les événements qui rythment la vie locale. Le Carnaval de Granville, désormais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, attire, chaque année, près de 120 000 visiteurs. D'autres événements et festivals sont aujourd'hui reconnus et contribuent à l'image et à la notoriété du territoire : les Sorties de bain, Jazz en Baie ou encore la Nuit des soudeurs...

Granville Terre & Mer entend également valoriser la richesse d'un patrimoine rural, bâti, insolite, de productions et d'activités typiques, réparti sur l'ensemble de son territoire : les produits du terroir [visites à la ferme et vente de produits], les différents centres équestres pour une découverte originale du territoire, les sentiers de randonnées qui parsèment le bocage et le littoral.

L'Histoire maritime de Granville Terre & Mer est, quant à elle, riche de son passé avec le Musée d'art et d'histoire et les Terre-Neuvas (Granville est le port d'attache du Marité), mais également de son actualité au regard des nombreux événements autour de la mer : le carnaval de Granville, le King Ride Festival (sports de glisse et vent), Toute la mer sur un plateau, le festival des Voiles de travail, les Pucés nautiques, A fond la Cale (le carnaval sur l'eau de Saint-Martin-de-Bréhal), le Tour de France à la voile, etc.



S'affirmer comme une destination attractive de court séjour

Granville Terre & Mer souhaite affirmer son positionnement économique pour accueillir davantage de visiteurs en courts séjours.

La complémentarité entre le tourisme littoral et rural constitue un axe de travail important autour de la nature et de ses activités qui constituent un lien sur l'ensemble du territoire. Le projet visera donc à renforcer le maillage des itinéraires nature en s'appuyant sur le GR 223, la mise en tourisme des espaces naturels du littoral et de l'arrière-pays et la création d'activités nature avec les différents partenaires et prestataires.

Il s'agit également de promouvoir un tourisme durable et solidaire en proposant des activités accessibles aux familles tant du point de vue de leur nature que de leur coût. Les activités doivent également être adaptées aux personnes en situation de handicap qui sont trop souvent exclues de l'offre touristique et de loisirs.

L'offre touristique de court séjour doit développer son identité autour du calme et de la tranquillité en favorisant les mobilités douces dans l'accès et la pratique : cela concerne la randonnée pédestre, les circuits vélo, la randonnée équestre pour laquelle le territoire dispose de ressources importantes.

+ Les actions

***Refonte des topo-guides de randonnée existants,
Travail sur l'itinérance,
Création de nouveaux circuits de randonnée.***

Enfin, une politique volontariste d'image et de promotion sera développée : un site internet dynamique et complet reflétant l'esprit de la Destination Granville Terre & Mer et une présence forte sur les réseaux sociaux sont indispensables au vu du nombre de visiteurs qui découvrent aujourd'hui les richesses du territoire par les outils numériques.

Toutefois l'image du territoire et la qualité de l'accueil ne sont pas qu'une affaire de professionnels. Tous les habitants sont porteurs de l'ambition de Granville Terre & Mer. Les passionnés pourront s'engager comme « ambassadeurs » pour faire découvrir le territoire et guider les visiteurs. Un réseau d'ambassadeurs pourra également être constitué hors de la Destination pour mieux la faire connaître.

DEUXIÈME OBJECTIF : FAIRE DE GRANVILLE TERRE & MER LE PREMIER TERRITOIRE NAUTIQUE DE FRANCE

3.2.2

Avec ses 42 kilomètres de littoral préservé, le territoire de Granville Terre & Mer propose un cadre de très grande qualité pour la pratique des activités nautiques. Depuis plus de 25 ans, le territoire bénéficie du label Station Nautique**** qui a été renouvelé en 2016 pour une période de trois ans. Trois écoles de voile interviennent sur cinq bases nautiques et des associations sportives structurent l'offre d'activités nautiques sur le territoire. Le Centre Régional Nautique de Granville est la première école de voile au plan national avec des annexes à Jullouville et Donville-les-Bains, l'Espace Voile de Bréhal, l'ASPTT de Bréville-sur-Mer.

Le phénomène des marées [les plus importantes d'Europe dans la baie du Mont-Saint-Michel] implique une multiplicité et une richesse des usages du bassin de navigation et de l'estran. C'est une caractéristique majeure du territoire et un atout à certains égards, qui peut cependant parfois être synonyme de contrainte pour l'utilisateur. Les grandes plages de sable comme à Jullouville et à Bréhal sont appropriées à la pratique du char à voile ou du catamaran. Le bassin d'évolution de Granville permet d'être indépendant des horaires de marées pour l'apprentissage de la planche à voile et la pratique du catamaran ou des monocoques.

Des pratiques plus spontanées comme le paddle ou le kyte surf peuvent s'improviser à d'autres endroits du littoral [le Havre de la Vanlée, Saint-Pair-sur-Mer], ce qui offre un véritable kaléidoscope d'offres nautiques.

En plus des écoles de voile, d'autres acteurs variés interviennent avec dynamisme dans le champ du nautisme à Granville Terre & Mer : les associations et clubs sportifs et de loisirs en s'illustrant parfois dans le domaine de la compétition [comme Voile Performance, le Cercle de voile de Jullouville], les plaisanciers, les loueurs de bateaux, de croisières, le transport de passagers, la maintenance et la réparation...

Le port de plaisance fait état d'une demande de places quasi équivalente à sa disponibilité occupée, un projet de réaménagement est donc en cours.

Le constat

- **Un bassin de navigation exceptionnel entre Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel.**
- **Une diversité de pratiques et d'activités nautiques**
- **Une terre de champions**
- **Des événements autour du nautisme (Festival des Voiles de travail...)**
- **Des équipements et une flotte nautiques vieillissants**
- **Un accueil parfois sommaire.**



La Communauté de communes Granville Terre & Mer est compétente en matière de nautisme depuis 2014. Consciente de ses atouts et potentialités, elle souhaite affirmer l'excellence du territoire dans ce domaine avec pour ambition de devenir le premier territoire nautique de France.

Pour atteindre cet objectif, Granville Terre & Mer souhaite conduire une réflexion globale pour définir une stratégie de développement et de structuration de ses activités nautiques.

Au-delà d'un diagnostic approfondi des atouts et des faiblesses du nautisme sur le territoire, la

démarche permettra d'élaborer un schéma directeur de développement du nautisme, un plan d'action pour les dix prochaines années et d'identifier de manière précise les possibilités de mise en réseau et de structuration des acteurs du territoire. Cette orientation s'inscrit dans les politiques régionales et départementales : chaque collectivité a proposé un plan nautique et accompagne Granville Terre & Mer dans sa démarche.

Cette ambition sera poursuivie dans le souci permanent de préserver le milieu marin et la qualité des eaux essentiels à la vie du territoire.

Afficher une pratique de qualité du nautisme

Un tel niveau d'ambition ne peut être soutenu sans une forte exigence de qualité. Aujourd'hui le territoire souffre notamment de carences en matière d'infrastructures, de matériel et plus largement d'organisation. L'objectif du schéma directeur nautique consiste à déterminer comment remédier à ces manques.

Au-delà du projet d'extension du port de Granville actuellement à l'étude, les capacités d'accueil des bases nautiques et de la flotte devront être adaptées aux variations saisonnières et au potentiel de fréquentation. Les bases nautiques du territoire feront l'objet de travaux de réhabilitation. Enfin la flotte devra être rénovée et accessible aux personnes en situation de handicap.

La réflexion s'étendra à toutes les pratiques nautiques depuis la plaisance jusqu'aux pratiques dites « amateur » et devra permettre une coordination entre tous les acteurs pour une meilleure visibilité du champ des possibles sur le territoire.

Le meilleur mode de gouvernance et de structuration juridique devra être défini pour mettre en œuvre cette stratégie : modalités de la mise en réseau des acteurs, renforcement des complémentarités entre les offres et les pratiques, définition des objets de travail et des problématiques à mettre en commun (la question de la saisonnalité est posée), détermination d'une échelle pertinente de mise en réseau (bases, acteurs économiques concernés, etc).

La mise en place de cette nouvelle gouvernance devra favoriser la dynamique d'un écosystème local autour du nautisme. Les champs de l'encadrement, de la maintenance et de l'entretien représentent des activités reconnues. Les savoir-faire pourront être valorisés notamment auprès des jeunes par le développement de formations locales, l'apprentissage pouvant être une voie à privilégier pour répondre au mieux aux besoins des acteurs économiques.



Mieux structurer et valoriser les activités proposées

L'ouverture des activités à un public plus large et la diversification et la promotion de l'offre constituent des chantiers prioritaires. Il s'agira de déterminer les produits à proposer ou à développer pour répondre à des besoins aujourd'hui non satisfaits et attirer un public ignorant ou réticent par rapport à l'offre proposée.

le constat

L'organisation et la promotion d'événements liés au nautisme sur le territoire permettent de donner à ce dernier une image nautique forte. Ces événements sont de différentes envergures, de locales à nationales :

- Les Puces nautiques, début juin ;
- Le « King ride Festival », en juin, autour des sports de glisse ;
- Le Tour de France à la voile, en juillet, à Jullouville (en 2017) ;
- Le Festival des Voiles du travail, en août ;
- Le festival « A fond la cale », pendant le carnaval « sur l'eau » à Saint-Martin-de-Bréhal, mi-août, avec des « OFNI » (Objets Flottants Non Identifiés).





+ Les actions

Proposition de l'initiation des scolaires à tous les établissements de la Communauté de communes (littoral et rétro-littoral),

Extension de l'offre aux groupes scolaires extérieurs au territoire via le développement de l'accueil de groupes, des offres de séjour combinant nautisme et découverte du milieu marin et de l'environnement rural,

Poursuite de la pratique au collège et au lycée afin d'amener des élèves à l'excellence et/ou à l'animation au sein des structures territoriales,

Un travail sur la saisonnalité des activités afin de faciliter la pratique des habitants et le développement d'activités associatives, le nautisme pouvant être un puissant facteur de lien social à l'échelle du territoire,

Développement d'activités ponctuelles, hors stages, ne nécessitant pas nécessairement des réservations à l'avance,

Développement d'activités familiales,

Développement d'une offre « nature » en lien avec les randonnées existantes sur le territoire, conformément à ce que promeut Latitude Manche avec la labellisation « BRN3 : Balades et Randonnées nautiques » ou avec la Manche Box qui mêle différentes activités sur le littoral et le bocage.

Réflexion sur la politique tarifaire afin que l'argument économique ne soit pas discriminant pour la pratique, notamment pour les jeunes et les familles,

Promotion du sport de haut niveau et l'accueil de compétitions nationales.

Le territoire (les îles Chausey, la baie du Mont-Saint-Michel) offre un cadre propice à la création et au développement de manifestations liées à la mer et au nautisme. D'ores et déjà, le Tour de France à la voile fait étape sur le territoire, quant au King Ride Festival, il offre une palette d'activités originales et complémentaires autour de la glisse. D'autres manifestations pourront contribuer à la dynamique du territoire, à son image et à sa notoriété.

TROISIÈME OBJECTIF : S'ENGAGER DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE

3.2.3

Granville Terre & Mer, troisième bassin d'emploi de la Manche, dispose d'un tissu économique diversifié et actif malgré les difficultés rencontrées au cours des dernières années. A travers l'élaboration d'une stratégie de développement économique, le territoire souhaite s'affirmer dans la dynamique des agglomérations normandes et plus largement de l'espace interrégional Normandie-Bretagne.

La Communauté de communes doit soutenir les activités existantes et accompagner leur développement mais également favoriser l'émergence d'une nouvelle économie résolument inscrite dans

les domaines phares du XXI^e siècle : le numérique, la silver économie, l'économie circulaire, la valorisation ambitieuse et innovante des produits locaux.

Le dispositif local d'animation et d'accompagnement économique sera conforté dans son action et ses partenariats avec les centres de recherche, les réseaux d'appui à la valorisation et les organismes de formation.

le constat

- **Des acteurs du numérique existants mais à développer (Granville Digital, Manche Open School).**
- **Une carte à jouer pour le territoire en matière de numérique compte tenu du cadre de vie.**
- **Une démographie vieillissante à prendre en compte pour développer l'offre de services.**





Promouvoir un écosystème numérique

L'attractivité et le dynamisme d'un territoire ne peuvent plus être envisagés sans un accès performant aux réseaux et aux services numériques. Il s'agit

désormais d'une exigence pour accueillir de nouveaux habitants, des investisseurs et des porteurs de projets.

+ Les actions

Poursuite de l'engagement de Granville Terre & Mer aux côtés de Manche Numérique pour assurer l'accès aux réseaux sur l'ensemble du territoire et permettre le développement de nouveaux services, usages et activités liés à l'économie numérique en direction des habitants et de l'ensemble des acteurs socio-économiques.

Garantie d'un accès satisfaisant en termes de débit aux entreprises, particulièrement pour celles situées dans les différents parcs d'activités du territoire, afin de répondre à un triple enjeu d'attractivité, d'équité et de développement.

Développement de l'écosystème numérique par l'accueil et par un ancrage durable des porteurs de projets et des activités sur le territoire.

Constitution d'un pôle numérique qui permettra de regrouper l'ensemble des acteurs et des ressources (formation, nursery, fab lab...) en un même lieu.

Au-delà des outils existants [nursery, pépinière], des solutions d'hébergement permanent ou temporaire [espaces de coworking, Fab Lab, etc.] seront proposées sur l'ensemble du territoire communautaire. Le rôle des pôles de proximité sera étudié dans cette perspective. En matière d'accompagnement, le territoire dispose d'ores et déjà d'un outil dédié avec Granville Digital et son réseau de partenaires. Dans la mise en œuvre de la stratégie de développement économique, son positionnement et son rôle seront précisés et confortés au service de cet objectif.

Le renouvellement des métiers liés au numérique exige également un effort important en matière de création et de développement de formations adaptées. Avec Manche Open School, le territoire bénéficie d'un acquis notable. Afin de disposer d'éléments prospectifs sur les besoins et les évolutions, un travail sera mené avec les différents acteurs professionnels et de la formation afin de mettre en place des actions adaptées aux besoins de la filière.

Le développement de l'écosystème numérique et du savoir-faire au niveau local permettra d'accompagner les filières traditionnelles du territoire dans leur modernisation.



Innovier pour mieux vieillir

Le territoire Granville Terre & Mer accueille un nombre croissant de seniors à la recherche d'un cadre de vie attrayant pour une installation post-retraite. Les études réalisées par l'INSEE à l'échelle de la Normandie confirment cette tendance [+60 % à horizon 2050], notamment pour le département de la Manche du fait de l'attrait du littoral. La Communauté de communes entend ainsi favoriser le développement d'une filière prometteuse en termes d'emploi, notamment pour les jeunes générations.

Les besoins des seniors évoluent et doivent être anticipés. Le territoire s'engagera donc pleinement dans le projet régional Silver Normandie afin de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière et permettre l'émergence de produits et services

innovants et adaptés aux besoins des seniors, notamment dans les domaines de la domotique et du maintien à domicile.

Pour mener à bien cette stratégie et contribuer à l'émergence de nouvelles activités, Granville Terre & Mer pourra également mobiliser et valoriser ses savoir-faire reconnus en matière de bien-être et de rééducation.

Soutenir l'innovation dans les filières traditionnelles

S'engager dans la nouvelle économie, c'est aussi favoriser et accompagner le développement et l'innovation au sein d'activités traditionnelles de Granville Terre & Mer. L'objectif est ici de mieux structurer ces filières, de la production à la transformation.

L'existence de productions locales importantes et diversifiées crée des conditions favorables au développement de filières porteuses et davantage de valeur ajoutée. Cela concerne les produits de la terre et de la mer identifiés dans la stratégie de développement économique du territoire.



UNE FEUILLE DE ROUTE ÉVOLUTIVE A HORIZON 2030



Le Projet de territoire définit des orientations stratégiques pour les dix prochaines années. Il entend affirmer la place de Granville Terre & Mer comme un espace dynamique en Normandie, aux portes de la Bretagne, bénéficiant de réseaux routiers et ferroviaires performants, d'une liaison directe avec Paris et d'une attractivité économique et touristique reconnue.

→ *Il constitue un cadre de référence qui intéresse l'ensemble du territoire* : les habitants dans leur vie quotidienne, les acteurs socio-économiques, les communes dans la définition et la réalisation de leurs projets.

→ *Il dépasse les compétences et les politiques de la Communauté de communes*. Il permet de s'inscrire de manière forte et lisible dans les politiques contractuelles de l'Etat, de la Région Normandie et du Conseil départemental de la Manche. Plus généralement, pour l'ensemble des acteurs locaux [communes, associatifs, économiques, etc.], il précise les grandes orientations dans lesquelles leurs actions pourront être relayées et soutenues par Granville Terre & Mer.

→ *Il entend promouvoir une image volontaire du territoire* autour de ses ressources et richesses emblématiques mais aussi de sa capacité à innover pour la qualité de vie des habitants et le développement des activités économiques.

Cette volonté des élus de s'engager dans une nouvelle étape de développement du territoire et de la construction communautaire met en lumière, sur la forme comme sur le fond, un certain nombre d'inflexions, voire d'innovations, pour différentes raisons :

- le souci des élus de poursuivre un véritable projet de long terme fondé sur une vision affirmée du développement du territoire, et dans le même temps, la nécessité d'agir à court terme pour répondre aux besoins des habitants et des acteurs socio-économiques,
- dans son périmètre actuel et avec des compétences renforcées, Granville Terre & Mer se dote d'outils stratégiques et opérationnels et de moyens d'action humains, techniques et financiers adaptés : stratégie de développement économique et touristique, plan de déplacements, schéma de mutualisation des services, etc. Un pacte financier complètera ces dispositifs en allouant les moyens nécessaires aux communes et à l'intercommunalité pour mettre en œuvre ce Projet de territoire,
- l'esprit qui anime cette démarche invite à poursuivre le débat et l'échange pour permettre une appropriation des choix et des priorités avec les élus, les partenaires et les habitants, et au-delà, entretenir cette dynamique tout au long de la mise en œuvre du Projet de territoire.

*Le Projet de territoire
est vivant.*

Feuille de route des politiques territoriales pour les prochaines années, il sera régulièrement questionné, actualisé et évalué en fonction des évolutions du contexte local et des objectifs des acteurs locaux.

touristique



entreprenante



sportive



ambitieuse



**Grany
Terre &
Communauté de**



authentique



dynamique



nautique





197 avenue des Vendéens BP 231
50402 GRANVILLE Cedex

Tél. 02 33 91 38 60
Fax : 02 33 91 38 61
contact@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr